RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00623
Numéro SIREN : 451 970 461
Nom ou dénomination : PARTICED

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2019 sous le numéro de dépôt 28729

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/28729

Déposant :

Nom/dénomination : PARTICED

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 451 970 461

N° gestion : 2004 B 00623

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

N° 2050-SD 2019

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 21 RUE DE LA GARE 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 4 5 1 9 7 0 4 6 1 0 0 0 3 9 — Néant *

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux
15 NOV. 2019
sous le N° 28729

Exercice N clos le, 31/12/2018

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 061	AG 7 061	
	Fonds commercial (1)	AH	12 800	AI	12 800
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	8 735	AM	8 735
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	39 768	AO 5 646	34 122
	Constructions	AP	205 434	AQ 88 244	117 190
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	98 323	AS 58 289	40 035
	Autres immobilisations corporelles	AT	433 965	AU 172 827	261 137
	Immobilisations en cours	AV	109 996	AW	109 996
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	89 893	CV	89 893
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	40 000	BG	40 000
	Autres immobilisations financières *	BH	82 650	BI	82 650
	TOTAL (II)	BJ	1 128 625	BK 332 067	796 558
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN	4 692 921	BO	4 692 921
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	132 425	BU	132 425
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	35 376	BW	35 376
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 002 080	BY	1 002 080
	Autres créances (3)	BZ	2 382 069	CA	2 382 069
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	1 775 808	CG	1 775 808
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	12 077	CI	12 077
	TOTAL (III)	CJ	10 032 757	CK	10 032 757
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 161 382	IA 332 067	10 829 314

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 40 000 — (3) Part à plus d'un an : CR 1 569 337

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 110 000)	DA	110 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	289 304
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	11 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 563 376
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	448 087
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 421 768
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 391 938
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 093 420
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	88 800
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 317 494
	Dettes fiscales et sociales	DY	449 391
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	66 504
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	8 407 547
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 829 314

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 967 018
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 058 546

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 322	FB	FC	8 322
	Production vendue biens *	FD	5 633 258	FE	FF	5 633 258
	Production vendue services*	FG	1 313 337	FH	FI	1 313 337
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 954 917	FK	FL	6 954 917
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	36 084
	Autres produits (1) (11)				FQ	224
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	6 991 225
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	14 510
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(13 867)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	2 991 245
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	144 744
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 950 350
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	78 385
	Salaires et traitements*				FY	641 470
	Charges sociales (10)				FZ	265 693
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	80 939
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	270
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 153 738
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	837 487
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	2 367
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	27 867
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	163
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	111 954
	Différences positives de change				GN	9
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	139 993
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	170 303
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	170 303
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(30 311)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	809 543

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise PARTICED — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	264
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	23 821
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	24 085
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	23 568
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	122 281
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	145 849
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(121 764)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	239 692
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 157 669
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 709 582
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	448 087

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	53 209
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	124
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	4 866
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	5 819
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	27 742
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	36 084
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
AMENDES	299	
INDEMNITE PROTOCOLE LE BOUSCAT	12 000	
INDEMNITE POMPE FARGUES ST HILAIRE	4 250	
INDEMNITE MAIRIE ST MORILLON	1 200	
CARPA LEOGNAN		140

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
REMBOURSEMENT TF 2017 BERTIN		124
SOLDE 2017 ASSURANCE	3 779	
RATTRAPAGE MARGE 2017 TRESSES	2 040	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2019

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	22 883	KE		KF	6 023	
CORPORELLES	Terrains		KG	39 768	KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants L9 67 681]	KJ	67 681	KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	27 649	KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants M2 110 104]	KP	110 104	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	73 598	KT		KU	25 045	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	14 295	KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	184 624	KZ		LA	244 868	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	53 617	LC		LD	5 886	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	47 337	LI		LJ	62 658	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
	TOTAL III		LN	618 674	LO		LP	338 458	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
	Autres participations		8U	92 493	8V		8W		
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	99 550	1U		1V	90 003	
	TOTAL IV		LQ	192 043	LR		LS	90 003	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	833 600	ØH		ØJ	434 483	

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	309	LW	28 596	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	39 768	LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB	67 681	MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	27 649	MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	110 104	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	320	MK	98 323	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	14 295	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	68 300	MQ	361 192	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 026	MT	58 478	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	109 996	NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG	69 646	NH	887 485	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ		ØX	2 600	ØY	89 893	ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	66 903	2F	122 650	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ	69 503	NK	212 543	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	139 458	ØL	1 128 625	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 31 12 2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l' exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: PARTICED

Néant X *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2	- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(6) AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	4 457	PF	2 913	PG	309	PH	7 061	
Terrains		PI	4 661	PJ	985	PK		PL	5 646	
Constructions	Sur sol propre	PM	7 109	PN	1 354	PO		PQ	8 463	
	Sur sol d'autrui	PR	26 271	PS	500	PT		PU	26 771	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	44 532	PW	8 479	PX		PY	53 010	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	47 046	QA	11 563	QB	320	QC	58 289	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 216	QE	1 522	QF		QG	4 738	
	Matériel de transport	QH	144 138	QI	47 827	QJ	64 248	QK	127 716	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	35 601	QM	5 797	QN	1 026	QO	40 372	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU	312 575	QV	78 026	QW	65 594	QX	325 006	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	317 032	ØP	80 939	ØQ	65 903	ØR	332 067	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U	1 350	9V		9W	1 350	9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	110 604	6Y		6Z	110 604	7A		
	TOTAL III	7B	111 954	TY		TZ	111 954	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	111 954	UB		UC	111 954	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF				
	- financières			UG		UH	111 954			
	- exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise PARTICED

Autres provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRE COMPTE DEBITEUR	110 604		110 604	

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

N° 2057-SD 2019

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	40 000	UR	40 000	US	
	Autres immobilisations financières	UT	82 650	UV		UW	82 650
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	1 002 080		1 002 080		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	62		62		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	10 335		10 335		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	239 615		239 615		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	606		606		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 672 899		103 562		1 569 337
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	458 554		458 554		
	Charges constatées d'avance	VS	12 077		12 077		
	TOTAUX	VT	3 518 876	VU	1 866 890	VV	1 651 987
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	40 000				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 058 546	3 058 546		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	333 392	75 084	230 595	27 714
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 515 117		1 515 117	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 317 494	1 317 494		
Personnel et comptes rattachés		8C	45 750	45 750		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	133 896	133 896		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	74 134	74 134		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	164 114	164 114		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	31 496	31 496		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 578 303		1 578 303	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	66 504	66 504		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	8 318 747	VZ 4 967 018	3 324 015	27 714
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	241 354	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	43 596	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL — N° 2058-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : PARTICED | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant * | Exercice N, clos le : 31122018

I. RÉINTÉGRATIONS

				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA	448 087	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	21 528	XE	33 018	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	11 490			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	299	
	Amendes et pénalités	WJ	299	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	239 692	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	101 832	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	101 832	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8		
		- imposées aux taux de 0 %					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme					WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	8 894	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8				
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I	WR	831 823	

II. DÉDUCTIONS

				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT	199	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
		- imposées au taux de 0 %					WH		
		- imposées au taux de 19 %					WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts	Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	387	XA	7 346	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						ZY		
	Majoration d'amortissement*						XD		
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	10 335	
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
						TOTAL II	XH	17 879	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	813 943
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	813 943 XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise PARTICED

Réintégrations diverses	Montant
PERTE 2017 SNC LETSO	23
PERTE 2017 SNC LATIMMO	5 196
PERTE 2017 SCI IMM SITU	173
PERTE 2017 SNC ADL ALLIANCE	3 502

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise PARTICED

Déductions diverses	Montant
CICE 2018	10 335

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise PARTICED

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	59 513

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237*septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS** — DGFiP N° 2058-C-SD2019

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	392 369
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	392 369

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD	392 369
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	392 369

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS

— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	13 900	YQ	3 244	
— Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
— Effets portés à l'escompte et non échus			YS		

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

— Sous-traitance			YT	751 289	
— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	6 168	XQ	68 427	
— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	33 000	
— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	656 708	
— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	440 926	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 950 350	

IMPÔTS ET TAXES

— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	20 838	
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	57 547	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	78 385	

T.V.A.

— Montant de la T.V.A. collectée	YY	610 240
— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	419 561

DIVERS

— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*			ØB	633 928
— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			ØS	
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1,47 %
— Numéro de centre de gestion agréé*	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0	ZR 1
— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH 0 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	ORDI PORTAB 30042010	864			864	
	2	SUPPORT E-P 18062010	162			162	
	3	LAND ROVER 21032014	44 300			42 382	1 918
	4	MINI CLUBMAN 01082016	9 500			7 366	2 134
	5	EBP PAYE PRO 21042018	309			309	
	6	RENAULT MAS 18112008	14 500			14 500	
	7	VISSEUSE 31122008	320			320	
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3	14 954	13 036	13 036				
	4	4 700	2 566	2 566				
	5							
	6	4 167	4 167	4 167				
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		19 769				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise : PARTICED	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant	X	*

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME N° 2059-C-SD2019

Désignation de l'entreprise : PARTICED Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %❶ ou 12,8 %❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)❶ .	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5%(1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤	⑥	col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : PARTICED

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD2019

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012018 et clos le : 31122018 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel : *	YP	12
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 954 917
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	6 954 917

II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	224
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	13 867
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	36 084
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	50 176

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	3 798 550
Variation négative des stocks	OQ	144 744
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 088 296
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	58 225
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	270
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	5 090 085

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	1 915 008

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 915 008

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	6 954 917
Effectifs au sens de la CVAE *					EY	12
Chiffre d'affaires du groupe économique					HX	
Période de référence	GY	du	01012018	GZ au		31122018
Date de cessation					HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2059-F-SD 2019

N° de dépôt : 1

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 N° SIRET 45197046100039

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : PARTICED

ADRESSE (voie) : 21 RUE DE LA GARE

CODE POSTAL : 33450 VILLE : ST SULPICE ET CAMEYRAC

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2 : 3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4 : 1100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : Dénomination :
N° SIREN (si société établie en France) : % de détention : Nb de parts ou actions :
Adresse : N° : Voie :
Code Postal : Commune : Pays :

Forme juridique : Dénomination :
N° SIREN (si société établie en France) : % de détention : Nb de parts ou actions :
Adresse : N° : Voie :
Code Postal : Commune : Pays :

Forme juridique : Dénomination :
N° SIREN (si société établie en France) : % de détention : Nb de parts ou actions :
Adresse : N° : Voie :
Code Postal : Commune : Pays :

Forme juridique : Dénomination :
N° SIREN (si société établie en France) : % de détention : Nb de parts ou actions :
Adresse : N° : Voie :
Code Postal : Commune : Pays :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) : M Nom patronymique : PURGUE Prénom(s) : DENIS
Nom marital : % de détention : 60,82 Nb de parts ou actions : 669
Naissance : Date : 13011946 N° Département : Commune : Pays :
Adresse : N° : 79 Voie : CHEMIN DE CAVERNES
Code Postal : 33450 Commune : SAINT LOUBES Pays : FR

Titre (2) : M Nom patronymique : PURGUE Prénom(s) : CEDRIC
Nom marital : % de détention : 31,82 Nb de parts ou actions : 350
Naissance : Date : 11051973 N° Département : Commune : Pays :
Adresse : N° : 73 Voie : CHEMIN DE SAUTEREAU
Code Postal : 33450 Commune : SAINT LOUBES Pays : FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1/1 (1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 45197046100039

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PARTICED

ADRESSE (voie) 21 RUE DE LA GARE

CODE POSTAL 33450 VILLE ST SULPICE ET CAMEYRAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	16

Forme juridique	SRL	Dénomination	SOTERIMMO			
N° SIREN (si société établie en France)	490796877			% de détention	28,89	
Adresse : N°	23	Voie	RUE DE LA GARE			
Code Postal	33450	Commune	ST SULPICE ET CAMEYRAC	Pays	FR	
Forme juridique	SRL	Dénomination	ACCESSIMMOFRANCE			
N° SIREN (si société établie en France)	519292056			% de détention	29	
Adresse : N°	23	Voie	RUE DE LA GARE			
Code Postal	33450	Commune	ST SULPICE ET CAMEYRAC	Pays	FR	
Forme juridique	SRL	Dénomination	ATELIER DEVELOPPEMENT ETUDE			
N° SIREN (si société établie en France)	493838426			% de détention	70	
Adresse : N°		Voie	BAT VILLA CONCEPT ALLEE DE LA FORESTIERE			
Code Postal	33750	Commune	BEYCHAC ET CAILLAU	Pays	FR	
Forme juridique	SNC	Dénomination	LATIMMO			
N° SIREN (si société établie en France)	753048909			% de détention	60	
Adresse : N°	23	Voie	RUE DE LA GARE			
Code Postal	33450	Commune	ST SULPICE ET CAMEYRAC	Pays	FR	
Forme juridique	SRL	Dénomination	FIPIMMO			
N° SIREN (si société établie en France)	788704716			% de détention	49	
Adresse : N°	23	Voie	RUE DE LA GARE			
Code Postal	33450	Commune	ST SULPICE ET CAMEYRAC	Pays	FR	
Forme juridique	SAS	Dénomination	BORDIEU			
N° SIREN (si société établie en France)	809996846			% de détention	51	
Adresse : N°	23	Voie	RUE DE LA GARE			
Code Postal	33450	Commune	ST SULPICE ET CAMEYRAC	Pays	FR	
Forme juridique	SAS	Dénomination	INVESTIA HABITAT			
N° SIREN (si société établie en France)	811563352			% de détention	67	
Adresse : N°	23	Voie	RUE DE LA GARE			
Code Postal	33450	Commune	ST SULPICE ET CAMEYRAC	Pays	FR	
Forme juridique	SRL	Dénomination	PAGEC			
N° SIREN (si société établie en France)	815292214			% de détention	48	
Adresse : N°	21	Voie	RUE DE LA GARE			
Code Postal	33450	Commune	ST SULPICE ET CAMEYRAC	Pays	FR	

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

Extension 1 **N° 2059-G-SD**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise PARTICED

Forme juridique	SRL	Dénomination	ERBACAP				
N° SIREN (si société établie en France)	820264133			% de détention	30		
Adresse : N°	145	Voie	AVENUE GEORGES CLEMENCEAU				
Code Postal	33110	Commune	LE BOUSCAT	Pays	FR		
Forme juridique	SNC	Dénomination	ADL ALLIANCE				
N° SIREN (si société établie en France)	820538122			% de détention	30		
Adresse : N°	145	Voie	AVENUE GEORGES CLEMENCEAU				
Code Postal	33110	Commune	LE BOUSCAT	Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	IMM SITU				
N° SIREN (si société établie en France)	800597858			% de détention	48		
Adresse : N°	26	Voie	AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE				
Code Postal	33450	Commune	ST SULPICE ET CAMEYRAC	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	APM FONCIER				
N° SIREN (si société établie en France)	832100556			% de détention	30		
Adresse : N°	23	Voie	RUE DE LA GARE				
Code Postal	33450	Commune	ST SULPICE ET CAMEYRAC	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	BORDEAUX-APPARTS-INVEST				
N° SIREN (si société établie en France)	832191449			% de détention	41		
Adresse : N°	23	Voie	RUE DE LA GARE				
Code Postal	33450	Commune	ST SULPICE ET CAMEYRAC	Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	ALP IMMOBILIER 33				
N° SIREN (si société établie en France)	829163120			% de détention	35		
Adresse : N°	26	Voie	AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE				
Code Postal	33450	Commune	ST SULPICE ET CAMEYRAC	Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	COREVIA				
N° SIREN (si société établie en France)	827481367			% de détention	34		
Adresse : N°	21	Voie	RUE DE LA GARE				
Code Postal	33450	Commune	ST SULPICE ET CAMEYRAC	Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CHARTRONFONCIER				
N° SIREN (si société établie en France)	829037290			% de détention	30		
Adresse : N°	24	Voie	COURS XAVIER ARNOZAN				
Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX	Pays	FR		
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention			
Adresse : N°		Voie					
Code Postal		Commune		Pays			

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2019

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
PARTICED 21 RUE DE LA GARE 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC FRANCE	21 RUE DE LA GARE 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC
SIRET 45197046100039	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées : CONSEIL EN GESTION — Aménageur, lotisseur — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit
313 943	461 880	38 120	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%						
		PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies				
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	16 044

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? — Si oui, indication du logiciel utilisé

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ *Viseur conventionné* ☐ *N° d'agrément CGA*	Date : 30042019 Lieu : ST SULPICE ET CAMEYRAC Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M PURGUE CEDRIC

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2019)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*	23 183	payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)				*Total (a à h)*		23 183

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Rembour-sements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Rembour-sements 8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

© Sage

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

PARTICED
société par actions simplifiée
au capital de 110 000 euros
Siège social : 21 Rue de la Gare, 33450 St-Sulpice-et-Cameyrac
451 970 461 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 448 087,27 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**448 087,27 euros**
Compte « autres réserves » antérieur	**1 563 376,27 euros**
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à	**2 011 463,54 euros**

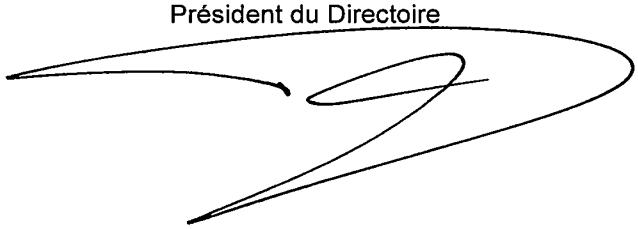
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CERTIFIE CONFORME

Monsieur Cédric PURGUE

Président du Directoire



Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461

PROCURATION

Je soussigné Cédric PURGUE,

Demeurant 73 chemin de Sauteau,

33450 ST LOUBES,

Agissant en qualité de Président,

de la Société PARTICED,

Donne par les présentes pouvoir à :

CAEC
Conseil Audit Expertise Comptable
27, Avenue de l'Ile de France
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
Tél. 05.56.86.04.22
Fax. 05.56.86.04.54

Représentée par son gérant ou ses collaborateurs.

A l'effet d'effectuer et déposer, pour notre compte et en notre nom, au Centre de Formalités des Entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés toutes formalités légales concernant ladite Société.

A cet effet, il pourra faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Et d'une façon générale, faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à ST Loubes, le 21/09/2019

LE MANDANT
« Bon pour pouvoir » et signature

Bon pour pouvoir

LE MANDATAIRE (CAEC)
« Accepté » et signature

Accepté

Copie certifiée conforme
ED / 18/11/2019 10:15:19
N° de dépôt - 2019/28729 / 451970461